

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maratchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 16.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015



LA RETRAITE DU COMBAT-TANT vient d'être enfin adoptée par la Chambre, à l'unanimité des 588 votants. Le montant en est fixé à 500 francs par an de 50 à 55 ans, et à 1.200 francs au-dessus de 55 ans. Voilà une mesure qui aurait dû être prise depuis plus de dix ans en faveur de nos anciens combattants !

FOIRE DE NANTES : Pour obtenir des billets demi-tarif pour visiter la Foire, se grouper par dix personnes au moins. Demander au Syndicat Central, 2, rue Scribe, les feuilles de demandes et conditions à remplir. Joindre un timbre pour réponse.

CRISE DU BLÉ : Le gouvernement vient de prolonger jusqu'au 15 juin les facilités accordées pour l'exportation de nos blés. D'autre part, une prime de conservation sera accordée aux coopératives, syndicats agricoles, minoteries, boulangeries, en vue de constituer et d'entretenir des stocks supplémentaires de blé, sous le contrôle de l'Intendance militaire, à la disposition de l'Etat.

Le 25^e Anniversaire de la Caisse Régionale de Crédit Agricole

Samedi dernier, 8 mars, la Caisse Régionale de Crédit mutuel agricole de la Loire-Inférieure a célébré dignement son 25^e anniversaire. On verra plus loin, par quelques chiffres, le développement croissant pris par cette Caisse dans notre département et tous les bienfaits que les cultivateurs sont en droit d'attendre de cette institution.

A l'issue de l'assemblée générale, un grand banquet — admirablement servi — réunissant dans les Salons Bernard, rue du Bocage, un nombre important de délégués des Caisse locales, administrateurs et personnalités du monde agricole.

Aux côtés de M. Sarrien, inspecteur général du Crédit agricole, qui présidait à la table d'honneur, avaient pris place : MM. Vieillescasses, secrétaire général de la Loire-Inférieure, représentant le Préfet ; Bronkhorst, président de la Caisse régionale ; Clétras et E. Giraud, vice-présidents ; Garnier, Hervouet, Michel, Bonfils, Maura et Leray, administrateurs ; Masson, Bordelin, anciens administrateurs ; Foucault, commissaire aux comptes ; Simon, directeur ; Cormier, administrateur délégué ; Chaquin, directeur des Services agricoles ; Danguy, directeur honoraire ; Merlant, professeur d'agriculture ; Faivre et Choblet, directeurs du Syndicat Central ; Deniaud, chef du service de la documentation à la préfecture ; de Couesboug et du Couëdic, de la Coopérative laitière de Nantes-Bonlieue ; Sautureau, maire du Pallet, etc.

Au champagne, M. Bronkhorst, le sympathique président de la Caisse Régionale, ouvrit le feu des discours, en remerciant d'une manière charmante ses invités. Il leva son verre à la prospérité de notre Caisse départementale de Crédit.

Puis, ce fut au tour de M. Sarrien, qui félicita les administrateurs et les représentants des Caisse locales et exposa dans ses grandes lignes, par des chiffres saisissants, les opérations de la Caisse Nationale de Crédit agricole dans toute la France.

Enfin M. Vieillescasses clôtura ces toasts en faisant revivre les premières heures de la fondation de notre Caisse Régionale, saluant ses deux principaux pionniers, MM. Danguy et Bronkhorst. Parlant de l'utilité de nos groupements agricoles, il leva son verre à la santé de M. Gaston Doumergue et adressa le salut fraternel des agriculteurs de la Loire-Inférieure aux agriculteurs des régions dévastées par les inondations.

Viticulteurs de la Loire-Inférieure ! participez tous à notre GRAND CONCOURS DE VINS

Foire Commerciale de Nantes les 7, 8 et 9 Avril

La Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, groupe de la Loire-Inférieure, organise cette année, à l'occasion de l'importante Foire Commerciale de Nantes — qui va être rehaussée par la visite du Président de la République — un grand Concours de tous nos vins du département, concours qui sera doté de nombreuses récompenses, médailles, diplômes, etc.

Nous engageons vivement tous nos viticulteurs à y participer, chacun dans sa catégorie.

Ce concours est réservé aux vins de 1929 seulement. Seuls les propriétaires et vignerons récoltants pourront y prendre part ; les négociants ne pouvant y participer.

Ce Concours a pour principal but de faire apprécier le Muscadet et de donner une certaine émulation entre toutes les régions productrices du département : coteaux de la Loire, Pays Nantais, régions de la Basse-Loire, etc.

Les hybrides étant recherchés par les petits producteurs, il était nécessaire, après notre enquête de 1928, de voir quels sont les meilleurs en qualité. Les hybrides concourront donc à part, entre eux, quels que soient les cépages. On verra le meilleur et le plus fin, rouge et blanc !

Chaque exposant indiquera sur une étiquette, ses nom, prénoms, commune et clos s'il y a lieu.

Le Syndicat Central tiendra gra-

tuitement des étiquettes standard à la disposition des exposants.

Le Concours comprendra Cinq Sections :

- 1^{re} Section de Muscadet.
- 2^e — de Gros Plant.
- 3^e — Vin rouge, plants français.
- 4^e — Hybrides P.D. blancs.
- 5^e — Hybrides P.D. rouges.

Les prix seront proportionnés à l'importance des sections. Il faudra trois bouteilles de même sorte. Pour le Muscadet, présenter de préférence la « bouteille muscadet ».

Prière de faire les déclarations de Concours avant le 30 mars, soit :

Au Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, 2, rue Scribe, à Nantes ;
Aux délégués de l'Union Viticole de Vallet ;
Aux délégués du Comité de Vertou (pour Vertou) ;
Aux délégués du Syndicat Viticole d'Ancenis ;
Aux délégués du Syndicat Central pour tous les autres cantons, ou directement au Syndicat à Nantes.

Les bouteilles devront être rendues à l'adresse de M. le Directeur de la Foire Commerciale de Nantes — Concours des Vins — avant le dimanche 6 avril.

Et maintenant, tous à l'œuvre ! Qui emportera la palme ?

R. FAIVRE.

Le Midi dévasté par les Inondations

UNE CATASTROPHE : Les inondations ont causé, dans plusieurs départements du Sud-Ouest, des dégâts épouvantables. Dans les régions de Moissac, Montauban, Narbonne, Béziers, etc., on compte des centaines de morts ; des villages entiers se sont effondrés ; les bestiaux ont été décimés, les vignobles et cultures sont ravagés. De toutes parts on organise des secours, des collectes pour venir en aide aux malheureuses populations.

L'Appel du Comité pour la Souscription publique

Un désastre sans précédent a mis la France en deuil.

Une vaste portion du territoire national, où hier encore s'épanouissait, sur un sol particulièrement fécond, une vie ardente et laborieuse, est devenue la proie des eaux. Les forces aveugles de l'inondation, en rompant digues et ouvrages d'art, en détruisant villes et villages, en ravageant les cultures, ont porté partout avec elles la ruine et la mort.

Des victimes par centaines, des pertes matérielles dont l'évaluation est actuellement impossible, mais qui se chiffrent sans doute par centaines de millions et dont les résultats immédiats sont les pires souffrances, la misère et le chômage, tel est le bilan d'un sinistre dont on cherche à l'équivalent dans les annales des calamités publiques.

Mais ce bilan une fois dressé, la somme des ravages une fois faite, l'œuvre de vie doit dominer l'œuvre mortelle de la fatalité. Ce que les éléments ont anéanti, la solidarité humaine doit le réparer. La détresse des foyers ruinés, la désolation des vieillards, des femmes et des enfants, le chômage des travailleurs réclamant des secours abondants et immédiats.

Déjà les pouvoirs publics ont donné l'exemple : le Président de la République et le Président du Conseil se sont rendus dans les régions dévastées. A la demande du gouverne-

ment, le Parlement a voté les premiers crédits nécessaires au soulagement des populations éprouvées, en attendant qu'une loi spéciale vienne mettre à la disposition des communes les ressources indispensables au relèvement des ruines matérielles accumulées.

Mais l'intervention gouvernementale est et restera insuffisante. Elle réclame celle de tous les Français, qu'une même douleur étreint et auxquels s'impose un même devoir de générosité collective.

C'est au nom de cette douleur commune, c'est au nom de cette générosité collective qu'aujourd'hui nous adressons le plus fervent appel à tous ceux qui, devant le malheur comme en des heures tragiques déjà vécues, se sentent d'une seule et même famille.

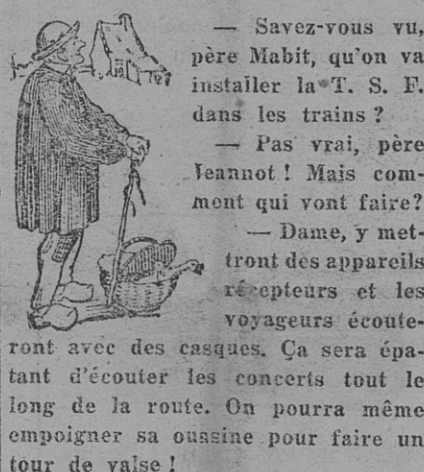
Tous, grands et petits, riches ou pauvres, en dehors de toute considération de parti, se souvenant qu'ils sont Français, qu'ils sont cela seulement, et que c'est à des Français dans la détresse qu'il s'agit aujourd'hui de venir en aide.

NOS TOMATES destinées à l'exportation sur l'Angleterre devront porter, à partir du 17 mars, l'indication de leur origine.



— Vous nous avez roulé, le cheval que vous nous avez vendu est mort tout d'un coup.
— Mort tout d'un coup ?... Du temps qu'il était chez moi il n'a jamais fait ça !

Un Brin de Causette...



— Savez-vous vu, père Mablit, qu'on va installer la « T. S. F. » dans les trains ?
— Pas vrai, père Jeannot ! Mais comment ça va-t-il faire ?
— Dame, y mettront des appareils récepteurs et les voyageurs écouteront avec des casques. Ça sera épouvantable d'écouter les concerts tout le long de la route. On pourra même empoigner sa ouïsine pour faire un tour de vaise !

— Ça sera point dans nos trains, ces machines-là ; y mettront ça dans les rapides, pour ceusses qui vont à la mer ou à la montagne, qui ont soif de distractions.

— Ça dépend, père Mablit ; a'nuit tout se perfectionne, la science fait bien des progrès. Tenez, le jour n'est père pas ben loin où qu'on se servira d'avions chez nous.

— Pour aller au marché, ou se promener avec ses gosses ?

— Non point seulement ça, mais pour aller les terres, pour faire nos récoltes.

— Vous plaisantez ! Y a longtemps qu'on mangera les pissenlits par la racine quand ça sera inventé ce truc-là. Vous verrez point ça, ni moi non plus, père Jeannot.

— Ça dépend, père Mablit. Regardez donc les Américains. Y ne sont point pu sorciers que nous ces gens-là, seulement y vont de l'avant, y voient pu grand que nous... ou alors c'est nous qui voyons pu p'tit qu'eux.

— Ils casseront leur pipe un jour avec tous leurs avions. Pour moi, on me paierait cher pour monter là-dedans.

— Ça se stabilisera comme le franc, mon vieux Mablit... espérons que ça vaudra mieux que cinq sous, mais on arrivera à être aussi en sécurité là-dedans que sur un bateau, dans une auto, ou sur les balançoires.

— Je ne vois toujours point à quoi on les utilisera pour la culture ?

— Mais père Mablit, vous n'avez donc point vu qu'au Canada le gouvernement avait fait des épandages de poudres par avions pour prévenir la rouille du froment et pour détruire certains insectes ?

— En fait de pulvérisation... ça sera plutôt des pulvérisateurs à bonhommes !

— Ben mieux que ça mon ami, on est arrivé à faire des semailles en avion. Un monsieur W. C. Granter, riche propriétaire américain, a loué un avion pour semer lui-même une prairie de plusieurs centaines d'hectares. En 1 heure 41 minutes le champ a été ensemencé, à la vitesse de 130 kilomètres à l'heure : ça c'est du bou-leau !

— Ouais, père Jeannot, mais faudra voir comment que ses graines lèveront après ! Je ne vois point comment y pouvait semer d'une main, tenir le manche à balai de la direction de l'autre ?

— Naturellement faut point faire de fausses manœuvres dans ce « business » là et pis faut calculer sa vitesse, la direction du vent, faire attention aux poteaux télégraphiques, et point piquer une tête dans les pommiers du ouasini.

— Avec nos p'tits champs et nos haies, ça sera impossible d'utiliser des engins comme ça.

— Faut jamais dire « impossible », père Mablit. Qui vous dit qu'on fera point des hélicoptères pour survoler nos p'tits champs ? En un rien de temps on sèmerait nos guanos, on épandrait l'acide, ou les bouillies... p'tête qu'un jour on arrivera même à repiquer nos choux, à couper notre grain, à ramasser nos pommes par aspiration ! Ça remplacera toute la main-d'œuvre. Reste à savoir si on sera ben pus heureux ?

MAITRE JEANNOT.

POUR AVOIR DE BEAUX PORCELETS

Le porc est, comme chacun sait, l'animal le plus utile et le plus productif de la ferme. On le loge dans un coin ; on lui donne tout les résidus, sous-produits de laiterie, eaux grasses que l'on possède ; il est toujours content, profite presque à vue d'œil. On peut dire qu'avec lui rien ne se perd ; toutes les parties de son corps sont utilisées. Le porc est certainement l'animal qui engraisse le plus rapidement, puisqu'un porc de 60 kilos, par exemple, convenablement nourri, peut augmenter d'un kilo, au moins, par jour (soit 1,6 %), alors qu'un bœuf de 600 kilos à l'engrais augmente en moyenne de 1 kilo 200 par jour (soit 0,2 %).

Les statistiques nous apprennent que notre production porcine est en décroissance, alors que la consommation de la viande de porc augmente chez nous et à l'étranger... et que les patates sont bon marché. Nous avons donc de bonnes raisons pour accroître et développer, partout où nous le pouvons, l'élevage et la production des cochons.

Si le porc est bon enfant, s'il engraisse aisément, il ne faut pas conclure qu'il est ennemi de toute hygiène et qu'on peut l'élever avec profit, sans soins ni nourriture appropriée. Ceci est encore plus vrai pour la production des jeunes, dont nous voulons dire quelques mots aujourd'hui et dont l'élevage, pour être très lucratif, n'en effraye par moins certains, à cause des risques ou des soins qu'il nécessite. Mais quelle est l'entreprise qui ne présente aujourd'hui aucun aléa ?

Tout d'abord, il faut s'assurer de bons reproducteurs, sains, vigoureux, bien conformés. Suivant la région où l'on se trouve et le bœuf poursuivi, on a recours à une de nos bonnes races françaises (crainoise, normande, limousine, périgourdine, etc.), race de pays purs ou croisées le plus souvent avec une race anglaise (Yorkshire, Berkshire, Middle White, etc.), qui en augmente la précocité. Ces croisements de femelles crainoises, normandes ou vendéennes, avec des verrats yorkshire, donnent des portées plus nombreuses, des sujets à croissance rapide et à chair appréciée.

Il faut toujours rechercher des mères bien conformées, possédant tous les caractères de la race et pourvues du plus grand nombre possible de mamelles, signe de fécondité. Réformer impitoyablement les mauvaises laitières et les mauvaises truies qui écrasent ou dévorent leurs petits.

On peut conduire les jeunes au mâle dès l'âge de 8 à 10 mois, au moment de l'apparition des premiers instincts génésiques, à la condition de leur fournir ensuite une bonne alimentation.

Le choix du père a aussi une importance considérable — presque primordiale. Ne pas se servir de verrats trop jeunes, mais ayant au moins 9 à 10 mois ; il est même préférable qu'ils aient 12 à 14 mois, leur développement étant plus complet. Les verrats âgés transmettent plus sûrement leurs caractères. Ceux de grande taille, à qualité égale, seront préférés aux autres.

Rechercher des reproducteurs au corps allongé et large, près de terre, bien cylindrique, à tête peu volumineuse, au cou réduit (ce qui caractérise une ossature fine), aux membres courts et charnus, aux articulations larges, sans jarrets arqués ni pieds tournés. Eviter les animaux aux aplombs défectueux, provenant de maladies d'os. Une forte couverture de soie indique un animal résistant ; les sujets chétifs ont généralement le corps nu, ou des soies épaisses.

Laisser le plus possible les verrats en plein air, au pâturage, pour qu'ils prennent un exercice salutaire ; les nourrir fortement avec de l'avoine, de l'orge, des trèfles, de la luzerne, etc., en évitant surtout de les engraisser (pas de maïs).

Un verrier peut couvrir dans l'année une cinquantaine de truies, s'il est bien nourri. Pour ne pas l'épuiser et éviter des lésions graves, ne pas laisser le coït se prolonger trop longtemps, comme il est souvent coutume — bien à tort — de le faire.

La meilleure époque d'accouplement est celle qui donnera des naissances au printemps et à l'automne, moment où on est assuré du maximum de réussite dans l'élevage... C'est aussi celle qui consiste à pouvoir livrer au marché le plus grand nombre possible de porcelets lorsqu'ils sont chers !

La durée moyenne de gestation chez la truie est, comme chacun sait, de 115 jours environ. Les races améliorées portent moins longtemps que les autres ; la durée augmente chez les vieilles truies. Bien que les risques d'avortement soient assez rares, il est prudent de mettre les mères dans des loges spacieuses, bien propres, et d'éviter les coups, les heurts ou les blessures. Ne pas leur donner d'aliments fermentés, ni des moisissures, qui pourraient être néfastes aux fœtus ; mais au contraire une nourriture riche, peu volumineuse : son, farine d'orge, de seigle ; pommes de terre, orge, maïs, trèfles, luzernes, etc.

En général, la mise-bas s'effectue normalement, les cochonnets arrivent les uns après les autres. Il est prudent de les enlever, au fur et à mesure de leur naissance et de les pla-

cer dans un panier, en attendant la fin de l'opération. Certaines truies, en effet, sous l'empire de la douleur, dévorent leurs gorettes, ou les écrasent. Il est recommandé également d'enlever rapidement la délivre, que la truie dévorera et qui lui donnerait envie de manger ses petits.

S'assurer qu'il y ait une mamelle pour chacun ; sinon, sacrifier les cochonnets les moins bien conformés, en excédent ou les passer à une autre nourrice. Les jeunes étant très voraces, veiller à ce qu'ils ne blessent pas la mère en tétant. On enduit parfois les tétines de vaseline co-cainée.

Habituellement, nos races celtiques donnent 8 à 10 porcelets ; les races améliorées ont une fécondité moindre. On cite certaines truies ayant mis bas jusqu'à 20 et 24 petits et qui donneront, en onze ans, vingt portées, soit un total de 355 gorettes ! Ce sont là des fécondités exceptionnelles, mais en général nos bonnes mères peuvent avoir deux portées par an de 8 ou 10 gorettes, quelquefois plus.

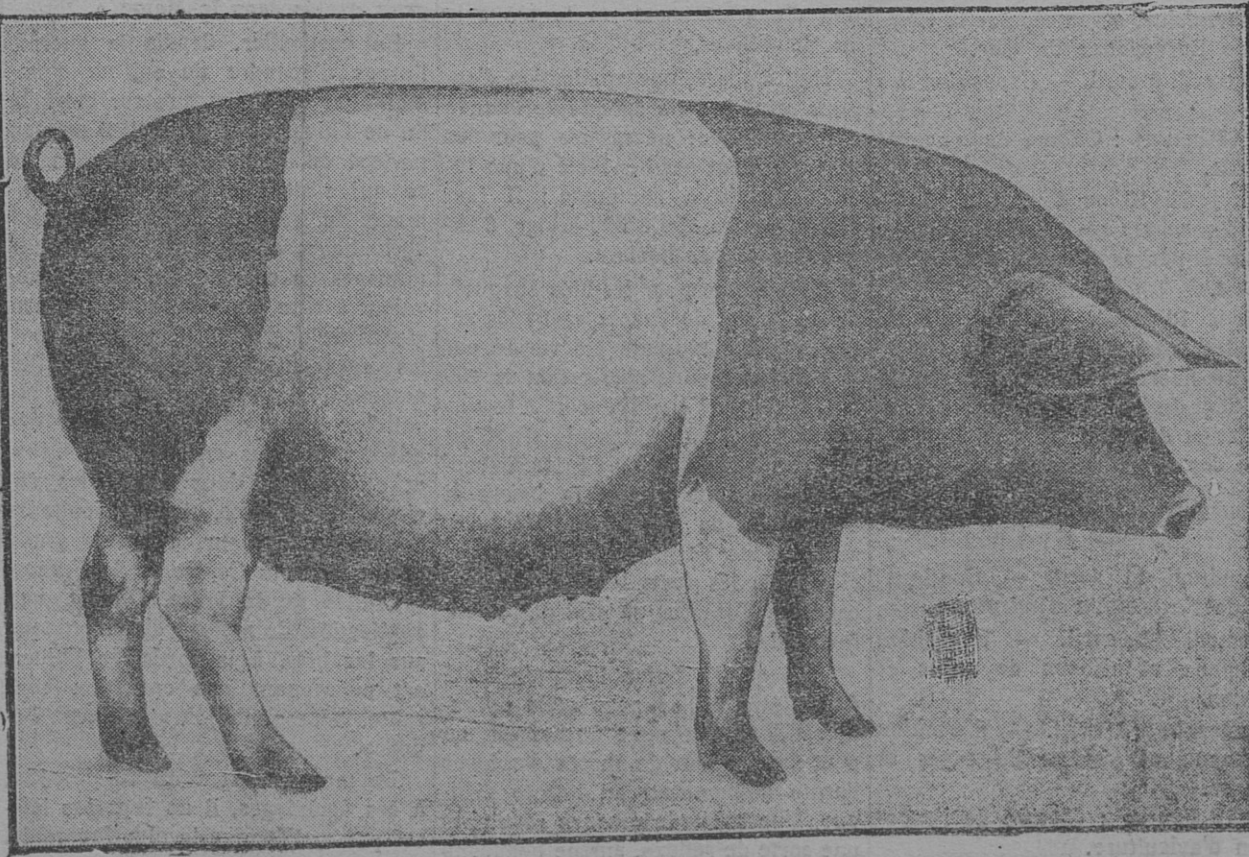
Le point délicat réside surtout dans l'élevage proprement dit des cochons de lait. Si on veut éviter des pertes, parfois assez considérables, il faut (comme pour l'élevage des poussins, des dindonneaux, des lapereaux, etc.) une attention soutenue de la femelle, de l'hygiène, un logement chaud, exempt de courants d'air, une litière abondante et de bons soins.

Chaque porcelet ne s'allait qu'à la tétine qu'il a adoptée ; comme dans une portée il y a toujours des étrems moins vigoureux, il faut leur réserver les tétines les mieux pourvues en lait et veiller à ce qu'ils ne se laissent pas évincer par les autres.

Durant les huit premiers jours, les gorettes ne doivent pas recevoir une alimentation trop forte, sous forme d'un lait trop riche, qui leur causerait des diarrhées et perte d'appétit. C'est pourquoi il ne faut jamais varier le régime alimentaire de la nourrice, durant la première semaine, quel que soit ce régime. Huit jours après la mise-bas, on pourra commencer à améliorer son régime alimentaire, et ceci progressivement, les pertes de matières azotées devenant de plus en plus grandes au fur et à mesure que les gorettes absorbent plus de lait, et ce lait devant être plus riche.

On peut donner, par exemple, à la mère : 5 kilos de pommes de terre cuites, 4 litres de petit lait, 0 kil. 600 de son, 0 kil. 300 de tourteau d'arachide. Si la portée est nombreuse, augmenter la dose de tourteau, réduire celle de pommes de terre.

Petit à petit, pour augmenter la



TYPE DE TRUIE PÉRIGOURDINE

secrétion du lait et la richesse de celui-ci, on améliore la ration de la nourrice : eaux grasses, buvées tièdes de farine, petit lait, son, pommes de terre, topinambours cuits, carottes, maïs écrasé, etc. Eviter le seigle et les châtaignes ; quant à l'avoine, elle est un peu échauffante. Les fourrages verts, trèfles, luzernes, etc., sont généralement appréciés. On recommande aussi de donner à la mère des farines de viande, des débris d'abattoirs ou d'équarrissage cuits, ces aliments étant riches en azote.

L'allaitement dure en moyenne six semaines ; mais on a intérêt à habituer de bonne heure les porcelets à se passer du lait maternel, à leur donner peu à peu du lait écrémé tiède (coupé d'un tiers d'eau au début), des boissons farineuses, des aliments concentrés. Plus tard, on pourra leur donner un peu d'orge, d'avoine bien concassée ou de farine de lin cuite ; puis des pommes de terre en purée et un peu de lait. S'abstenir des fourrages, qui donnent un ventre volumineux.

On évite ainsi de passer brusquement du régime lacté au nouveau régime après le sevrage. Celui-ci s'effectue progressivement jusqu'au jour de la séparation définitive avec la mère. C'est aussi souvent la séparation de l'éleveur, qui conduit ses jeunes élèves au marché.

R. FAIVRE,
Ing. Agr. E.S.A.

FOIRE COMMERCIALE DE NANTES

Non seulement la 4^e Foire Commerciale, avec ses différents Palais du Commerce, de l'Industrie, de l'Alimentation, de l'Auto, de la Moto et du Cycle, des Arts ménagers, des Colonies, etc., doit attirer la grande foule des gens d'affaires, mais il n'est pas un agriculteur, un industriel, un commerçant, qui ne doive venir à Nantes à cette époque, en raison des grandes journées qui seront organisées dans l'enceinte même de la Foire.

L'ensemble de ces journées, toutes consacrées à une branche des plus intéressantes de l'activité économique régionale, forme le plus beau programme qu'une Foire provinciale puisse actuellement offrir à ses visiteurs.

Qu'on en juge plutôt :

Jeu 3 avril. — A 9 heures : Ouverture de la 4^e Foire Commerciale de l'Ouest.

Vendredi 4 avril. — A 15 h. 30 : Inauguration officielle par M. le Président de la République.

Du vendredi 4 au dimanche 6 avril inclus. — Grand concours d'animaux reproducteurs organisé par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure. Présentation des plus beaux spécimens des races nantaise, normande, maine-anjou.

Vendredi 4 avril. — De 9 à 12 heures : Opérations du jury.

Dimanche 6 avril. — Concours laitière, sous la présidence de M. Porcher, directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, chargé de l'enseignement supérieur du lait à l'Institut Pasteur de Paris.

Conférence par M. Porcher dans la salle de conférences construite à cet effet dans l'enceinte même de l'exposition.

Le soir, à 18 heures : Clôture du concours des bovins.

Lundi 7 avril. — Ouverture du concours vinicole organisé par la Confédération vinicole du Centre et de l'Ouest.

A 15 heures : Conférence sur la bonne cuisine, faite sous les auspices de la Compagnie Européenne du Gaz par un « Chef » d'une réputation mondiale.

Mardi 8 avril. — Opérations du jury vinicole.

Exposition des vins.

A 15 heures : Conférence sur la bonne cuisine, organisée par la Compagnie Européenne du Gaz.

Mercredi 9 avril. — Exposition des vins.

A 18 heures : Clôture du concours vinicole.

Du jeudi 10 au dimanche 13. — Grand concours national d'aviculture, organisé par la Société Avicole de l'Ouest.

Jeudi 10 avril. — Concours de volailles mortes.

A 10 heures : Conférence par le président du Syndicat général de l'alimentation de Londres, sous les auspices des Chemins de fer de l'Etat.

Concours maraîcher et d'horticulture.

Vendredi 11 avril. — Continuation de l'exposition d'aviculture.

Samedi 12 avril. — Exposition d'animaux et oiseaux de cages et volières.

Dimanche 13 avril. — Exposition d'animaux et oiseaux de cages et volières.

A 18 heures : Clôture de l'exposition d'aviculture.

Lundi 14 avril. — Clôture de la 4^e Foire Commerciale.



Le Jardin du Cultivateur

Nous arrivons dans la période active, nous pouvons confier à la terre toutes les graines qui devront nous fournir des plants et des légumes pour notre consommation d'été. On sèmera des betteraves négresses, on continuera les semis de carottes, le céleri à côtes, céleri rave ; si l'on fait beau, on pourra faire un premier semis de chicorée frisée, scarole, choux de Bruxelles, choux cabu et choux de Milan hâtif, choux-fleurs, choux-navets. On peut semer aussi des navets blancs demi-longs hâtifs, qui sont d'une croissance rapide, qui donneront leurs produits dans un moment où ceux conservés en cave ou en silos sont complètement épuisés.

Après avoir fait un épannage d'engrais sur une planche de 1 m. 33 de large, vous faites un bon labour, de façon à bien diviser votre terre et la rendre plus friable ; si votre terre est encore trop compacte, donnez un bon coup de croc, de façon à la rendre plus meuble ; tracez dans le sens de la longueur, ou si vous préférez de la largeur, de petits rayons à 10 ou 12 centimètres les uns des autres et n'ayant pas plus de trois centimètres de profondeur. Si vous n'êtes pas habitué à semer, mélangez votre graine, qui est assez fine, avec les deux tiers de cendre, afin d'augmenter le volume, et vous sèmeriez clair dans le rayon, puis vous donneriez un léger coup de râteau fin pour couvrir la graine, qui lèvera rapidement, selon l'état de la température ; dès que les plantes auront de trois à quatre centimètres, il faut procéder à l'éclaircissement, afin que les plantes soient espacées à 8 ou 10 centimètres sur la ligne. Les soins consisteront à désherber la terre et à ratisser de temps à autre, afin que la surface soit toujours poreuse. Si le temps est favorable, vous pouvez commencer à récolter environ six semaines après les semis.

AIL, ECHALOTTE

On peut encore planter l'ail, si on ne l'a pas fait à l'automne ; on choisira de préférence l'ail commun, après en avoir séparé les caïeux. On préparera la terre par un bon labour, on devra s'abstenir d'y introduire du fumier neuf et on tassera légèrement la terre ; on tendra un cordeau et on enfoncera les caïeux, que l'on tiendra avec les trois premiers doigts, à 10 ou 12 centimètres sur la ligne, afin qu'ils puissent être recouverts de deux centimètres de terre environ. Si la terre était trop humide, il serait préférable de faire des petits rayons, à 12 ou 13 centimètres les uns des autres et à faire la plantation sur le sommet du rayon, afin que les caïeux ainsi plantés soient à l'abri de l'humidité ; on pourra user des mêmes procédés pour l'échalotte, j'ai souvent entendu des gens me dire : « Je ne puis jamais récolter de petits caïeux d'échalotte, je n'avais cependant choisi que des petits. » Vous avez

fait le contraire de ce que vous auriez dû faire, si vous eussiez planté de gros caïeux, ils se seraient divisés d'autant plus qu'ils eussent été plus gros, tandis que les petits n'ont fait que prendre du volume et ne se diviseront que l'année suivante. L'ail, de même que l'échalotte, sont quelquefois prises d'une maladie que l'on nomme généralement la grasse ; il convient, dès que vous constatez cette maladie, de dégarnir la base de la plante, afin d'aérer la bulbe qui est en formation, et au bout de quelques jours la maladie se trouvera entraînée.

C'est aussi le moment de multiplier les ciboules vivaces, qu'il suffira de partager par trois ou quatre brins, que l'on pourra planter en bordure, à environ 30 centimètres de distance.

Il conviendra aussi de semer du persil, dont le jardin devra toujours être pourvu, de même que du thym, dont on devra avoir quelques pieds ; si vous n'avez pas de graines, rien n'est plus facile : en mars, avant le départ de la végétation, ou à l'automne, faites quelques boutures avec des rameaux d'une dizaine de centimètres, que vous planterez à demeure et qui feront rapidement des racines si vous ne les laissez pas manquer d'humidité.

ARTICHAUTS

Dans le courant de mars, il faut procéder à la plantation des artichauts. Si vous voulez en avoir à l'automne, procurez-vous de préférence l'artichaut vert de Laon. Dans un terrain abondamment fumé, vous tracerez un rayon de cinq centimètres de profondeur et vous planterez à un mètre d'intervalle sur la ligne ; si vous voulez planter plusieurs rangs, selon le besoin de votre consommation, vous les espacerez de 1 m. 33, afin qu'ils aient de l'air et l'espace nécessaire à leur développement. Les seuls soins consistent en quelques binages. Si au moment où ils commencent à monter vous avez des engrais chimiques, vous pourrez faire un léger épannage de nitrate de soude que vous enterrerez par un léger binage ; si l'été était sec et que vous puissiez les pailler, vous seriez largement récompensé.

Les artichauts sont quelquefois envahis par un puceron noir, qui suce la tige et les écaïles ; dès que l'on constate leur apparition, donner une vigoureuse injection avec de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre 30 grammes de savon noir par litre.

Les pucerons blancs des racines seront combattus avec efficacité par une solution d'eau nicotinique au dixième (un litre de nicotine pour dix litres d'eau), après avoir préalablement dégarni le collet de la plante.

VINET Père,
Président de la Fédération
des Groupements Maraîchers de Nantes.
(A suivre.)

AZOTE ET BLÉ AU PRINTEMPS

La période des grands froids peut être considérée comme virtuellement terminée pour cette année, et les agriculteurs, qui ne l'ont pas encore fait, doivent au plus tôt apporter à leurs céréales d'hiver, et au blé en particulier, l'engrais azoté de couverture qui leur est indispensable.

Il paraît presque superflu d'insister sur cette nécessité d'une application d'engrais azoté sur le blé à la fin de l'hiver.

Tout d'abord, une application d'engrais azoté à cette époque de l'année est absolument nécessaire pour les blés qui n'ont pas bénéficié d'une fumure azotée à l'automne ; il faut alors épancher 150 à 200 kilogr. d'engrais azoté par hectare.

Mais, même pour les blés auxquels on a apporté de l'azote avant les semailles, il a toujours été vérifié par la pratique qu'une application de 100 à 150 kilogr. d'engrais azoté à la sortie de l'hiver permet seule d'obtenir de gros rendements. Et les événements de cette année, la baisse si déplorable du cours du blé, doit ancrer dans l'esprit des agriculteurs que seuls les forts rendements sont capables d'assurer un prix de revient favorable.

Sous quelle forme l'engrais azoté doit-il être utilisé pour cette opération ? A cette époque de l'année, on peut avec autant de succès employer l'azote ammoniacal ou l'azote nitrique. Une habitude presque séculaire, une sorte de réflexe, amène beaucoup d'agriculteurs à utiliser les nitrates ; ce sont d'excellents engrais azotés,

qui conviennent parfaitement dans le cas présent. Mais on peut nettement affirmer que le sulfate d'ammoniaque, la cyanamide, l'ammoniotriphosphate, d'aussi bons résultats. « L'emploi du sulfate d'ammoniaque en couvertures n'est pas assez connu », écrit M. Lévêque, directeur des Services agricoles de la Sarthe, dans sa brochure « Emploi des Engrais azotés dans le Maine ».

En particulier, depuis la guerre, l'usage d'épandre du sulfate d'ammoniaque en couverture sur blé à la fin de l'hiver s'est généralisé un peu partout en France, à l'imitation de ce qui s'est fait dans les départements du Nord de la France, où les agriculteurs disposaient d'importants tonnages de cet engrais, qu'ils recevaient à titre d'indemnité pour dommages de guerre. Cette pratique, que les agronomes n'osaient conseiller autrefois, a donné d'excellents résultats ; elle a gagné peu à peu des adeptes de plus en plus nombreux, et aujourd'hui, dans toutes les régions de France, les agriculteurs l'ont adoptée, pour leur plus grand profit. Dans le Centre de la France, la vallée de la Loire, l'Ouest, une application de sulfate d'ammoniaque sur les blés, à la sortie de l'hiver, est maintenant une opération courante, laissant toujours un large bénéfice.

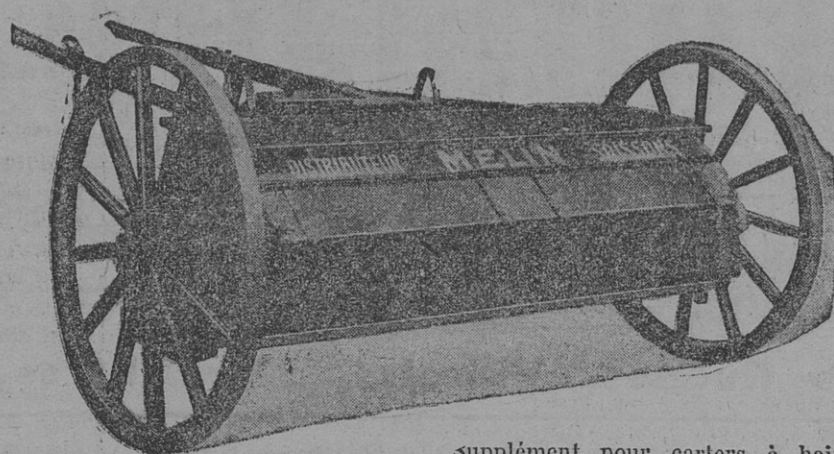
Le moment est venu de procéder à ces épanchages, il ne faut pas laisser passer l'époque la plus favorable.

Ph. SOURDILLE,
Ingénieur agricole.

Machines Agricoles



Distributeurs d'Engrais



MODELE A : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par bielles.

Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 2.575 fr.
— — 1^{re} 75... 2.630 »
— — 2^{me} ... 2.670 »

MODELE B : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant, sans bielle :

Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 2.340 fr.
— — 1^{re} 75... 2.390 »
— — 2^{me} ... 2.425 »

supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés : 135 francs.

Prix franco gares grands réseaux.

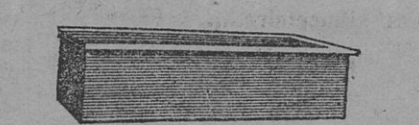
Remise à nos adhérents.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui sont livrés avec une garantie de 3 ans.

Notices explicatives et références sur demande.

Tous autres modèles et autres marques de distributeurs sur demande.

BACS pour PATURAGES



Rectangulaires avec bords "MODERNES" et rives Hauteur 0^m50 ... Garanties étanches

		PRIN	
Conten.	Long.	Larg.	Petit Galvanisé
350 l.	1 ^{re} 30	0 ^m 70	242 » 341 »
400 l.	1 ^{re} 30	0 ^m 80	270 » 380 »
500 l.	1 ^{re} 25	0 ^m 80	303 » 413 »
600 l.	1 ^{re} 40	0 ^m 85	352 » 462 »
700 l.	1 ^{re} 60	0 ^m 90	402 » 534 »
800 l.	1 ^{re} 80	0 ^m 90	451 » 594 »
1000 l.	2 ^{re} 30	1 ^{re} 30	506 » 649 »

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Bacs cylindriques, nous consulter.

Moteurs Japy

Uniquement connus et appréciés.

Le MOTEUR RAPIDE est destiné aux installations mobiles ; il est autonome (système de refroidissement dans le volant). Sa vitesse de régime est de 1.300 tours. Son rendement est élevé et sa consommation d'essence réduite, grâce à la culasse avec soupapes en tête.

Prix du moteur nu :
3 C.V., poids 125 k... 2.400 fr.
6 C.V., — 160 — 2.975 »
10 C.V., — 280 — 5.200 »

Franco de port et d'emballage.

La SERIE LENTE, simple et rustique, se recommande pour les installations fixes. Sa vitesse de régime de 500 tours en fait un moteur de grande souplesse et pratiquement inusable.

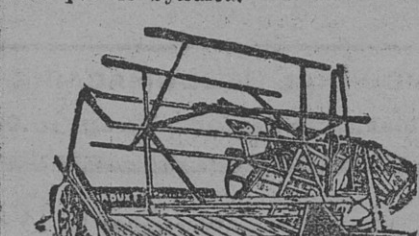
Prix du moteur nu :
1 C.V. poids 100 k... 1.680 fr.
1 1/2 — — 120 — 1.895 »
2 1/2 — — 190 — 2.315 »
3 1/2 — — 260 — 2.800 »
5 — — 370 — 3.235 »
7/8 — — 480 — 4.065 »
9/10 — — 600 — 4.650 »

Autres marques sur demande. Conditions pour nos adhérents.

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes toiles ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouveau modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie. Mise en route et toutes pièces de rechanges assurées par le Syndicat



Coupe 1^{re} 50 avec chariot... 5.675 fr.
— 1^{re} 80 — ... 5.825 »
Grand porte-gerbes... 5.220 »

Conditions pour nos adhérents. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

MOISSONNEUSES : Nous consulter.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

Prix franco de port :

PULVERISATEURS en cuivre plombé, pour l'acide sulfurique, contenant 15 litres. Pompe à disque : jet simple, 165 fr. ; jet double, 175 fr. ; jet triple, 180 fr.

La même, contenant 20 litres, avec lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 255 fr.

PULVERISATEUR pour vignes, en cuivre rouge, contenant 15 litres. Pompe à disque : 145 fr.

SOUFREUSES :

Etoile, double effet, à hélice. 115 fr.

Petite jaune, simple effet, à brosse. 85 fr.

Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.

Les Avantages du Crédit Agricole

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Loire-Inférieure — qui vient de fêter son 25^e anniversaire — est une institution sur laquelle il nous paraît utile de donner quelques précisions, car le but qu'elle poursuit intéresse une grande partie des cultivateurs.

Primitivement constituée sous le régime de la loi du 5 novembre 1894, elle fonctionne aujourd'hui conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1920, qui a élargi ses attributions.

Pour donner une idée de la progression accomplie par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Loire-Inférieure, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau ci-dessous :

Années	Capital	Bénéfices	Avances de l'Etat	Dépôts	Réserves
1905.....	24.500 »	5 40	99.200 »		
1913.....	224.000 »	18.305 89	594.000 »		
1925.....	427.700 »	110.188 43	7.211.000 »	565.071 »	303.473 »
1929.....	1.590.400 »	438.384 18	21.355.000 »	12.009.000 »	1.336.360 »

Les résultats déjà acquis ne sont rien à côté de ceux qu'on pourrait obtenir si tous les cultivateurs comprennent bien que le Crédit Agricole est à la disposition de tous, aussi bien prêteurs qu'emprunteurs.

Le Crédit Agricole cherche à attacher le cultivateur à la terre, à empêcher la désertion des campagnes ; c'est pourquoi les prêts qu'il consent sont d'autant plus avantageux qu'ils retiennent mieux l'exploitant à son petit domaine. La Caisse Régionale de Crédit Agricole, par l'intermédiaire de ses 64 caisses locales auxquelles il est indispensable d'être affilié, fait en effet trois sortes de prêts :

1^o DES PRETS A COURT TERME, dont l'objet est de faciliter au cultivateur l'achat de bétail, d'engrais ou d'outils, de permettre de payer son fermage sans être obligé de vendre parfois une partie de la récolte à vil prix, bref, d'apporter une aide de courte durée, en attendant une rentrée d'argent momentanément retardée.

Ces prêts sont réalisés sur billets et portent intérêt de 4,50 %.

2^o DES PRETS A MOYEN TERME, consentis au même taux que les précédents, mais dont la durée est parfois une partie de la récolte à vil prix, bref, d'apporter une aide de courte durée, en attendant une rentrée d'argent momentanément retardée.

amortir rapidement. Aussi ces prêts peuvent avoir une durée maximum de dix ans et leur remboursement se fait par annuités, de sorte qu'ils ne grèveront pas trop l'emprunteur.

3^o DES PRETS A LONG TERME, qui sont les plus intéressants pour les petits cultivateurs, car ces prêts, destinés à permettre l'acquisition d'exploitations et la construction de bâtiments à usage agricole, sont réalisés à des conditions tout à fait avantageuses pour les emprunteurs.

Tous ces prêts, remboursables par annuités, peuvent avoir une durée maximum de 25 ans, à la condition que la dernière soit payée avant l'âge de 65 ans ; ils peuvent atteindre 60.000 francs. Leur taux est de

4,50 %, mais ce taux est réduit à 1 % pour les emprunteurs pensionnés de guerre et pour les veuves de guerre non remariées ; il est abaissé à 2,75 % quand le bénéficiaire est une pupille de la nation, et à 2,85 % quand il est un ancien élève diplômé de certaines Ecoles d'Agriculture de l'Etat.

Mais il y a mieux encore et une ristourne de 0,50 % est accordée aux pensionnés de guerre pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans, vivant à la date de l'échéance de chaque annuité.

En fait, la Caisse Régionale a accordé des prêts à plusieurs emprunteurs, pensionnés de guerre, pères de neuf enfants, auxquels elle ristourne, à titre de bonification, un intérêt de 4,50 % sur leur propre emprunt. Voilà donc de l'argent emprunté, qui non seulement ne coûte rien, mais encore qui leur rapporte 3,50 % !

Quant aux emprunteurs non pensionnés de guerre, mais pères de familles nombreuses, ils sont favorisés par une diminution d'intérêt qui est de 0,25 % quand le nombre des enfants est de trois à quatre, et de 0,50 % quand ce nombre est égal ou supérieur à cinq.

En dehors des prêts aux cultivateurs isolés, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel accorde des prêts aux COLLECTIVITES AGRICOLES. La Caisse Régionale de la Loire-Inférieure a accordé des prêts à moyen et long terme à des Sociétés

coopératives de battage, à des Sociétés d'assèchement de marais, à des Laiteries coopératives et à des Syndicats agricoles.

La Caisse Régionale reçoit des fonds, soit de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, pour les prêts à moyen et à long terme. Mais pour les prêts à court terme, elle utilise les fonds que lui prêtent ses adhérents. C'est en effet une véritable banque officielle de l'agriculture, qui accepte des dépôts et comptes courants à vue, auxquels elle sert un intérêt de 3,50 %.

Plus les adhérents seront nombreux, plus le Crédit Agricole sera fort et plus il pourra venir en aide à ceux qui ont besoin de lui.

P. CORMIER,
Administrateur délégué.

Le Crédit à l'Exportation Agricole

Une initiative heureuse vient d'être prise par l'Office Central de Crédit agricole, qui, sous les auspices des Agriculteurs de France, a décidé récemment la création de la « Caisse de Crédit à l'Exportation agricole ». L'assemblée générale constitutive du nouvel organisme s'est tenu 8, rue d'Athènes, le mercredi 22 février.

La « Caisse de Crédit à l'Exportation agricole », constituée sous le régime de la loi du 5 août 1920, groupe les représentants des principales Unions et Coopératives des régions exportatrices de produits agricoles.

A l'heure où tous les efforts convergent vers le développement de nos exportations, et où il importe de doter l'agriculture d'une organisation dotée de ressources depuis longtemps le Commerce et l'Industrie, la création d'un organisme financier spécialisé dans le crédit à l'exportation agricole apparaît particulièrement opportune. Cette Caisse a pour objet de procurer aux exportateurs, sous forme d'escompte ou d'avances, les capitaux et les crédits dont ils ont un besoin impérieux pour traiter utilement avec les acheteurs étrangers. A ce point de vue, il s'agit d'entourer, d'une façon générale, les opérations des exportateurs d'un certain nombre de garanties qui leur font trop souvent défaut : la question du crédit à l'exportation se trouve ainsi étroitement liée à celle de l'assurance-crédit.

Suppression de l'Elevage Avicole de la Placelière

Les nombreux clients de l'élevage avicole de la Placelière, en Châteaubleud (Loire-Inférieure), sont priés de noter que cet élevage est supprimé depuis le 1^{er} janvier 1930, par suite de la transformation de la ferme-école en Foyer des invalides (Maison de retraite pour mutilés et employés municipaux retraités de la Ville de Nantes).

Cette clientèle — qui s'accroissait chaque année — ne devra donc plus compter sur les produits qui lui étaient livrés jusqu'à ce jour (œufs à couver, poussins, volailles de race, lapins à fourrure).

En lui exprimant ses regrets de ne pouvoir continuer à lui donner satisfaction, la Direction tient à la remercier de sa fidélité, qui avait permis de donner à l'élevage avicole de la Placelière une grande extension, laquelle s'était traduite, pour l'année 1929, par un produit brut record de 43.300 francs (contre 34.700 francs en 1928 et 20.300 francs en 1927).

Il va sans dire que dans le chiffre ci-dessus de l'exercice 1929, n'est pas compris le montant des ventes des animaux de basse-cour provenant de la liquidation de l'élevage, ces ventes devant être considérées comme un capital qui disparaît et non comme un revenu de l'année avicole.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, mailles enroulées, 1^{re} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les larges, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit 12 80

Lin et Jute : vert gras..... 14 50

Chanvre : N° 1 vert gras ou 17 25

— N° 2 vert gras..... 18 50

— N° 3 gras, cachou ou enduit..... 19 90

— N° 4 vert gras..... 21 35

Coton : N° 1 vert enduit..... 17 80

— N° 2 gras, enduit ou cachou..... 19 90

— N° 3 vert gras..... 21 70

— N° 4 vert gras ou cachou..... 22 80

Passer les commandes au Syndicat

MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 10 Mars 1930

ANIMAUX	Amende	Livre	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	2.968	40	10 20	8 80	7 20	10 90	6 12	4 85	3 60	6 84
Vaches	1.468	60	10 20	8 70	7 10	11 10	6 12	4 79	3 50	7 04
Taureaux	320	2	9 20	8 50	7 70	9 60	5 52	4 68	3 85	5 95
Veaux	2.060	153	15 12	8 80	16 40	9 60	8 84	4 84	10 70	
Moutons	12.756	320	18 80	15 13	19 80	9 40	7 04	5 70	9 90	
Porcs	2.372	13	86	12 86	10 14	14 14	9 70	7 10		

Des Eleveurs de l'Ain viennent visiter les Laiteries Coopératives des Charentes

Une fois de plus, mais en collaboration, cette fois, avec la Cie P.L.M., les Chemins de fer de l'Etat viennent d'organiser, en faveur d'éleveurs de l'Ain, la visite des laiteries coopératives des Charentes.

Les Etablissements modèles de Surgères, où le voisinage de l'école, de la buanderie, de la casinerie et du moulin fédératif forment un tout remarquable allant jusqu'à l'utilisation du sérum de caséine par les porcs, l'installation si claire d'Echiré, au cru si justement réputé et à l'intérieur de laquelle s'ajoute celui de son annexe, la coopérative de vente d'œufs, celles de Sainte-Maxime et d'Espagnes, ont ainsi été montrés en détail aux visiteurs. Ceux-ci n'ont pas caché leur admiration profonde pour une organisation à laquelle toute une vaste région doit le plus clair de sa fortune actuelle.

Le beurre des Charentes fait, en effet, partout prime, et les 20 millions de kilos qu'en ont, en 1929, expédiés les 134 laiteries groupées dans la Fédération représentent le joli Pactole de 500 millions de francs.

Echappée à l'un d'eux, cependant, une réflexion montre qu'il n'est œuvre si féconde et si belle qui ne soit encore susceptible de développement ou de progrès. A juste titre, en effet, ce visiteur s'étonnait que, dans cette région de l'Ouest où, depuis la destruction du vignoble par le phylloxera, l'industrie laitière est devenue l'industrie dominante, on n'ait encore institué ni le contrôle laitier, ni le contrôle beurrier.

Le lait n'y est, en effet, que le véhicule du beurre et de la caséine et, si, pour la même quantité de beurre et de caséine obtenue, on pouvait ne traiter qu'un volume sensiblement moindre, on réaliserait, de ce fait seul, une économie très appréciable dans le logement, les transports, pour le ramassage, l'énergie dépensée aux écrémeuses, etc., etc. A plus forte raison, si, maintenant la quantité de lait produite, ou mieux encore, l'augmentation, sans dépense supplémentaire, ainsi que peut seule le permettre la sélection basée sur les résultats du contrôle laitier, on obtenait, parallèlement, un lait plus concentré en conséquence du contrôle beurrier, la même provision globale de fourrage permettant de nourrir plus de vaches, chacune de ces vaches donnant plus de lait, et de lait plus riche, et l'extraction de l'unité de matière grasse ou de caséine revenant alors moins cher, la fortune de tous s'en trouverait-elle sérieusement augmentée.

En Hollande, au Danemark, aux Etats-Unis et au Canada, surtout, l'application simultanée de ces deux contrôles, laitier et beurrier, a déjà donné des résultats tout à fait remarquables. Des familles de grandes laitières et grandes beurrières y ont été créées, qui donnent des rendements véritablement sensationnels. Au cours d'un voyage d'études également organisé par les Chemins de fer de l'Etat, les éleveurs de l'Ouest ont pu, l'an dernier, admirer, en Hollande même, quelques-uns de ces succès d'élite résultant d'une sélection raisonnée, obstinément poursuivie de génération en génération.

Timidement, en France, on a organisé récemment ce contrôle, tant dans le Bassin de Paris qu'en Normandie. Dans les Charentes et le Poitou, on a d'autant plus le droit d'attendre des résultats brillants, que certains concours ont permis de découvrir, même avant la guerre, des vaches parthenaires donnant le kilo de beurre avec moins de 14 litres de lait alors qu'en moyenne, on compte 22 litres de lait pour le même rendement. Il est facile de calculer ce que serait la production beurrière des Charentes si les 260.000 vaches qui composent son troupeau donnaient des rendements de cet ordre.

Chacun l'admet et le seul obstacle au progrès considérable qui découlerait de l'institution des contrôles laitier et beurrier réside dans l'habitude, dont l'illogisme est reconnu par tous, d'attribuer au lait une valeur uniforme, quelle qu'en soit la richesse.

Il suffit de ne plus payer le lait qu'en fonction de sa teneur en matière grasse, pour voir diminuer rapidement le volume des laits pauvres, et par suite le nombre des vaches qui le donnent. En l'état actuel des choses, les producteurs de lait riche paient en fait, aux producteurs de ce lait pauvre, une prime qui constitue un véritable défi au bon sens.

On ne peut même pas objecter, en

faveur du maintien d'un système aussi manifestement injuste et contraire aux intérêts des coopératives, l'impossibilité matérielle de procéder chaque matin au tirage des laits en raison du temps très court qui s'écoule entre leur réception et leur mise en œuvre. Pour des laitières qui, dans les Charentes, reçoivent rarement plus de 20.000 litres de lait par jour, la difficulté ne saurait être aussi grande, en effet, qu'à Chef-du-Pont (Manche) par exemple, où, en Mai, la coopérative reçoit jusqu'à 60.000 litres de lait chaque matin, ce qui n'empêche pas le tirage d'être effectué très régulièrement, et à l'entière satisfaction de tous, depuis déjà des années.

Vos Terres manquent de Chaux si vous constatez...

1° Que les légumineuses fourragères (trèfles, luzerne), viennent mal, font défaut par endroit ou même ne viennent plus du tout, que le trèfle notamment ne part pas bien, supporte mal l'hiver, paraît souffreteux au printemps.

2° Que d'une façon générale les plantes sont plus sujettes ou moins résistantes aux différentes maladies cryptogamiques.

3° Que les plantes adventices comme le chiendent, la camomille, l'agrostis, le chrysanthème des Moissons, la spargule, la renouée, la petite oseille, les prêles, la matricaire, les bruyères, les juncs et ajoncs, les ges, les fougères, les carex, les laïches, la linagrette, la digitale, l'épine noire apparaissent et prennent une place prépondérante au détriment des espèces cultivées.

4° Que l'eau qui séjourne sur le sol se couvre à sa surface d'une pellicule prenant la couleur chatoyante de l'arc-en-ciel et qu'elle abandonne un dépôt floconneux rougeâtre ou brun jaunâtre.

5° Que la terre devient plus difficile à travailler, qu'elle s'égoutte moins bien, qu'elle se ressuie plus difficilement après les pluies.

6° Que les engrais appliqués aux céréales ou aux betteraves ne donnent plus les excellents résultats qu'on avait coutume d'obtenir.

7° Que le fumier, les engrais verts, les engrais organiques, se retrouvent à peu près intacts dans la couche arable l'année qui suit leur application.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN
Grosse chaux en belles pierres blanches..... 105 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendements..... 125 »
Fleur de chaux blutée pour vigne..... 140 »
Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide..... 3 10 3 50 3 90
Epaisse..... 3 20 3 60 4 »

Pour écremeuses :

Demi-blanche..... 4 10 4 50 4 90
Blanche pure..... 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) 3 90 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide... 4 20 4 60 5 »
1/2 épaisse..... 4 40 4 80 5 20
Epaisse..... 4 90 5 30 5 70
Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo franco, fût perdu,

La Vie Syndicale

Assemblée Générale du Syndicat

L'Assemblée générale du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le samedi 29 mars, à 14 h. 30, au siège social du Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes.

Ordre du Jour

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Lecture et approbation des comptes de 1929.

Exposé de la situation générale.

Le Secrétaire général, DE LA GOURNERIE.

Saint-Brevin-les-Pins

Dimanche 16 Mars, à 9 heures du matin, à Saint-Brevin-les-Pins, réunion générale de tous les membres de la Section. Questions diverses importantes.

Orvault

Lundi 17 Mars, à 7 h. 30 du soir, Salle de l'Hôtel Archambault, place de l'Eglise, à Orvault, Conférence agricole par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat Central, et M. de Dreuz, directeur du Bureau d'Etudes sur les engrais. A l'issue de la Conférence, Séance Cinématographique instructive, gratuite et distribution de brochures.

Saint-Herblon

Mardi 18 Mars, à 7 h. 30 du soir, Salle de l'Ecole libre des filles, à Saint-Herblon, grande réunion syndicale. Conférence agricole par M. R. Faivre et M. de Dreuz, suivie d'une Séance Cinématographique instructive, les dames sont invitées.

Héric

M. Félix Priou, au bourg d'Héric, est nommé agent du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de notre Coopérative.

Tous nos adhérents de la région sont priés désormais de s'adresser à M. Priou.

La Liberté (?) d'Exportation

La France, premier pays producteur de vin, donne — paraît-il — à ses viticulteurs la liberté d'exporter.

Elle nous n'exportons que 2,50 % de notre récolte.

La différence qui existe entre la théorie et la pratique est due aux droits de douane dont on frappe nos produits à l'étranger.

Voici des chiffres éloquentes :

Les vins étrangers qui rentrent en France paient 55 francs par hectolitre.

Mais... Nos vins paient pour entrer en Suisse :

120 fr. par 100 kilos (en fûts).

250 fr. par 100 kilos (en bouteilles).

525 fr. pour les vins mousseux.

En Belgique :

135 fr. par hecto (en fûts).

405 fr. par hecto (en bouteilles).

500 fr. par hecto pour les mousses.

En Allemagne :

192 fr. par 100 kilos (rouge en fûts).

270 fr. par 100 kilos (blanc).

720 fr. pour les vins en bouteilles.

En Angleterre :

450 fr. par hecto (vins ordinaires).

750 fr. pour les vins en bouteilles.

2066 fr. pour les mousses.

Comparez et jugez !

Le pêcheur renouvelle...

5 fois sur 10 son appât. Vous n'aurez pas besoin d'être aussi persévérant que lui dans la lutte contre les taupes, si vous employez le véritable Taupicide FÉLIX MARTIN. Ne coûte que 4 fr. 50. Il est composé de beaucoup de meilleur et se peut pour plusieurs prés. Dans toutes les bonnes pharmacies, ou, à défaut, écrire Pharmacie LEMAITRE, Nantes (Loire-Inférieure).

LaHERNIE

et les Déplacements d'Organes

sont radicalement et infailliblement SUPPRIMÉS par l'emploi des merveilleux Appareils inventés par le célèbre Spécialiste de Paris M. A. CLAVERIE.



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos minimum.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 170 »
Riz Saigon Importation N° 2. 165 »
Issues de riz..... 112 »
Farine de Manioc..... 125 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

LE TIHAN..... 152 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :
par 500 k. minimum..... 120 »
par 100 k..... 126 »

Coprah en farine..... 125 »
Arachides raffinées :
en farine, ext. bl. Bordeaux en farine, blancs..... 125 »

Farine de maïs..... 125 »
Maïs pour volailles..... 110 »
Sorgho logé dép. Nantes..... 108 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles..... 120 »
Grandes Pondeuses..... 126 »
Farine de viande..... 186 »
Poudre d'os alimentaire..... 91 »
Farine d'os alimentaire..... 96 »

Les 100 kilos logés sur wagon Verton.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provoque bret. p° volailles..... 135 »
— nantaise p° lapins..... 135 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélasses

Mélasses Say, 30 % mélasses..... 96 »
Son mélasses Say, 50 %..... 113 »
Paille mélasses Say, 50 %..... 82 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasses..... 99 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédané, avoine tourteaux) 109 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :
p° vaches laitières (en cub.) 120 »
p° vaches de lait. 129 »
p° veaux (le sac de 5 k.). 11 50

ALIMENTATION GENERALE

Provoque « Sucraff » N° 1..... 85 »
« Sucraff » N° 2..... 82 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :
p° engraissement des porcs 120 »
pour porcellets et truies... 172 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Provoqueine

Infatigable pour l'élevage des porcellets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sulfate de Cuivre

Nous cotons : Sulfate de cuivre Anglais, 330 fr. ; Français ou Belge, 5 fr. de moins.

PRIX DES SEMENCES

GRAINES

Betterave géante blanc, 1/2 suc°, collet vert... 950 fr. 100 fr. 10 80
— rose 1/2 sucrière..... 900 » 96 » 10 20
— jaune de Vauriac..... 1.200 » 125 » 13 40
— d'Eckendorf..... 1.450 » 150 » 16 »
— ovoides des barres améliorées. 1.150 » 120 » 12 80

Carottes potagères 1/2 longue Nantes..... 2.800 » 300 » 40 » 6 »
— 1/2 longue Chantenay..... 3.000 » 325 » 40 » 6 »
— 1/2 courte Guérande..... 3.000 » 325 » 40 » 6 »
— de Saint-Valéry..... 2.500 » 300 » 40 » 6 »
— fourragères, blanche améliorée... 3.000 » 290 » 35 » 6 50
— collet vert... 3.000 » 290 » 35 » 6 50

CHOUX

Panet Nantes..... 330 » 40 » 5 »
Mœlier blanc ou rouge vrai..... 230 » 25 » 5 »
Branchu du Poitou..... 310 » 34 » 5 »

NAVETS — RUTABAGAS

Turneps collet vert..... 185 » 20 » 4 »
Navet Palatinat collet rose..... 250 » 25 » 4 »
Rutabaga jaune..... 175 » 18 » 4 »

DIVERS

Ray-grass anglais extra..... 380 » 45 »
— d'Italie extra..... 450 » 55 »
Luzerne de pays décussée..... 750 » 85 » 9 »
Trèfle violet de pays décussée..... 800 » 85 » 9 »

Ces prix s'entendent départ, les emballages sont facturés en plus. Nous pouvons fournir, en outre, toutes autres variétés de graines, nous consulter.

assainissez arbres et arbustes !

en vaporisant sur eux le plus efficace des insecticides d'hiver : l'

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

N° 41. — A vendre, un break de maraîcher à 4 roues en bon état, une tapissière à 4 roues, bon état.

S'adresser à M. du Gasset, à La Sennardière, Gorges, par Clisson.

43. — A vendre un bouc de 2 ans. S'adresser Château du Grand-Plessis, à Sainte-Luce.

44. — A louer en totalité ou par moitié, une propriété de 15 hectares comportant deux habitations distinctes et composée de 8 hectares 1/2 de vigne et 5 hectares 1/2 de terres et prés. Libre de suite. Conditions à débattre.

S'adresser à la Bretonnière, commune de Vertou.

45. — A vendre d'occasion, fil de fer galvanisé pour vigne n° 14 et 16, avec raidisseurs, 110 francs les 100 k. gare départ.

46. — A vendre, boutures et racines des meilleurs producteurs directs. S'adresser à M. Baudouin-Lorencean, à Saint-Sébastien-sur-Loire.

47. — A vendre, vache maraîchine 7 ans, prête à vêler.

48. — A vendre racinés Bertille-Seyve 450. S'adresser à M. Pierre Grimaud, au Plessis, Oudon.

49. — A vendre, très beau fourneau, chauffage mixte, provenant des stocks américains et pouvant faire la distribution d'eau chaude. S'adresser, 9, rue du Mont-Goguet, à Nantes.

50. — A vendre, semence de topinambours sélectionnés, 30 fr. les 100 kilos départ.

51. — Producteur offre vin blanc d'Anjou, 490 francs la barrique, gare départ. S'adresser à M. Chauvat, Le Mesnil-en-Valle (Maine-et-Loire).

DEMANDES

24. — On demande pour propriété environs de Nantes, un jardinier pour potager.

25. — On demande ménage, l'homme connaissant la culture de la vigne, la femme employée quelques heures par jour.

26. — Cherche ménage, mari jardinier, cultivateur, femme basse-cour, pour Guérande (Loire-Inférieure). S'adresser Polti, 8, square Thiers, Paris.

27. — Ménage demande place de jardinier, femme basse-cour.

28. — On demande jeune homme de 13 à 15 ans, pour aider au jardinage et au service intérieur.

29. — On demande pour campagne (Le Pallet), femme ou jeune fille sérieuse pour petite basse-cour et toutes mains.

30. — On demande ménage, homme jardinier toutes mains, femme petite basse-cour et cuisine simple.

31. — On demande pour la campagne, un domestique de préférence marié, devant faire le jardin et soigner trois vaches, la femme logée, employée à la lessive.

L'abondance des matières nous oblige à reporter à la semaine prochaine la suite de notre intéressant feuilleton.

Maximilien Heller

NOTRE COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 395 fr.

Savon blanc extra silicaté..... 335 fr.

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon



GRANDS MAGASINS SIGRAND

NANTES — 16, Rue du Calvaire — NANTES

exposition générale

PENDANT

DU 15
AU 18
MARS

JOURS

MISE EN VENTE DE NOTRE
**COSTUME
EXPOSITION**

PRÊT À PORTER
POUR HOMMES
COSTUME VESTON
droit ou croisé
tissu peigné haute nouveauté
pure laine

268^F

POUR JEUNES GENS
de 14 à 18 ans

238^F

VOIR NOS ÉTALAGES

Gratis et franco.
catalogue complet des
**POMMES
DE TERRE**
DE SEMENCE DE BRETAGNE

les meilleures
et les moins
chères

les plus soignées
et les plus
productives

G. MAZEAS
OFFICE BRETON
GUINGAMP (Côtes du Nord)

S'ADRESSER AU SYNDICAT CENTRAL

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVE - CLARIFIE
MALADIES QUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXTRAIT LA VRAIE MARQUE
T^{ME} PH^{ARM} ET E. GALICHÈRE - B^{RE}LO

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay ;
Prevost, à Héric ; Sicaud, à Fay-de-Bre-
tagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain
Lagat, à Savenay ; Thibault, à St-
la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le-
roux, à Plessé.

Bâches - Fictelles
Tentes-Lambrequins
WEILL & C^{ie}
93, Quai Fosse
NANTES Tél. 117-86

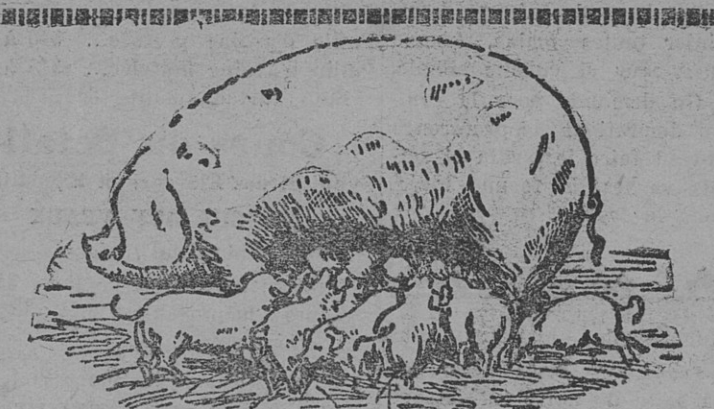
SAUVEZ vos BOVINS
La douve les décime
FILIDOUVE EN 3 JOURS
Livré en capsules, le FILIDOUVE
s'absorbe très facilement et sa composition
d'acide filique pur, six fois plus actif
que l'extract d'herbe de fougère mâle, en
fait la médication la plus économique.

Demandez aujourd'hui-même notre brochure de-
taillee en utilisant le bon ci-dessous. Elle vous sera
adressée gratuitement.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES
PRODUITS VÉTÉRINAIRES**
3, Rue Barbagnère
PARIS (19)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère, PARIS-19
Veuillez m'adresser notre brochure gratuite :
POUR LES OVIDES et les BOVINES CONTRE LA DOUVE
Nom et prénom :
Adresse : Département :

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT **TAUPES**
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 flacon suffit pour détruire 1.500 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCRÉ ASSURÉ
Emploi très facile et sûr - danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon : fr. (franco contre mandat)
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 7 FRANCS



**VOUS LES ÉLEVEREZ TOUS
RAPIDEMENT ET SANS RISQUE**

AVEC L'AIDE DE LA
FARINE ATÉ

Aliment spécial dont l'action fortifiante, apéritive et diges-
tive permet à l'animal d'assimiler en les complétant les aliments
donnés.

Employez la FARINE ATÉ, vous engraissez économiquement
votre bétail, vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux,
vaches, etc., une chair lourde et ferme et supprimerez complé-
tement tous les risques de l'élevage.

CINQ FOIS plus efficace que toute autre provende

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economique,
des Docks de l'Ouest, de l'Union des Docks
et chez plus de 2.000 Dépositaires en Bretagne, Normandie et Vendée.

Il y a un dépôt de farine ATÉ près de chez vous

Dépôt Général : D. TROCHU, 9, Rue Saint-Gouéno, SAINT-BRIEUC

ENGRAIS CHIMIQUES
R DELAFOY & C^{ie}
NANTES - ANGERS - SAINT-SERVAN.

**QUELQUES
BONNES MARQUES**

SPECIALITÉ D'ENGRAIS COMPLETS



**EXTRAIT
de nos
PRIX COURANTS**

BATTEUSES EN TRAVERS, à double nettoyage. Grain marchand.	
N° 32 C	
Débit 40/60 H ^{rs} ..	8.000 fr.
N° 30 B	
Débit 50/70 H ^{rs} ..	8.500 fr
N° 30 A	
Débit 60/90 H ^{rs} ..	9.900 fr.
N° 32 A	
Débit 80/120 H ^{rs} ..	12.600 fr.
A grand travail	
Débit 120/150 H ^{rs} ..	18.550 fr.

PATTEUSE EN TRAVERS à simple nettoyage	
N° 60 A ter	
Débit 40/50 H ^{rs} ..	5.105 fr.

BATTEUSES EN BOUT, à double nettoyage. Grain marchand.	
N° 47 A	
Débit 40/50 H ^{rs} ..	5.750 fr.
N° 48 A bis	
Débit 60/80 H ^{rs} ..	8.900 fr.
N° 49 A bis	
Débit 70/100 H ^{rs} ..	10.100 fr.
N° 90 N bis	
Débit 90/120 H ^{rs} ..	17.400 fr.
Coloniale 120	
Débit 150/200 H ^{rs} ..	25.450 fr.

BOTTEUSES E. O.
Robustes et Perfectionnées
Modèle à un lien,
sur roues. 3.900 fr.

Solidité et parfait fonctionne-
ment garantis sur contrat.

Futs Vides
A VENDRE tonnes châtaignier, bar-
riques nantaises chêne et algériennes
châtaignier, tins chêne. GUILLOU, rue
de Launay, Nantes.

**BANQUE
CHANGE NANTES
BOURSE** 5, Pl. du Commerce
(1^{er} ETAGE)
ACHATS DE TOUTS TITRES, BONS DE LA DÉFENSE
PAYABLES IMMÉDIATEMENT
TOUS PLACEMENTS
Paiements Coupons - Opérations de Bourse
Vérification Gratuite de Tirages

Fabrique de Meubles
A. FOURNIER-GUERIN
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
MEUBLES, LITERIE, TENTURES
SIÈGES, TAPIS
- Remise 5 % aux sociétaires -

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES - INSIGNES
ECHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS
A. CHAPEAU
Fabricant
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES
Remise de 10 % aux sociétés

A VENDRE EN CHARENTE : Belle
propriété 39 hectares seul tenant, dont
4 h. bois, vigne, 40 ares prés, 5 h. reste
excellentes terres bien cultivées. Maison
4 pièces, écuries 20 places, dépendances.
Bâtiments parfait état. 2 bourgs à 1.200
mètres. Canton-gare 4 kil. Sources abon-
dantes, lavoir, hallerie. Cheptel mort
complet. Prix : 125.000 fr. Capitaine
TOURNIER, à Juillaguet-Ronsenne (Char-
rente).

SAVON DE MÉNAGE
72 pour cent garanti pur
MARQUE
LE PETIT NAVIRE
Savonneries Bretonnes
NANTES
Pour les commandes s'adresser à la Coopérative du Syndicat

DE L'OR
DANS VOTRE BASSE-COUR
EN UTILISANT LES PRODUITS RENOMMÉS
LAPINSKY produit efficace pour
préserver et guérir les
maladies des lapins : gros ventre, diarrhée,
LA PIGEONNETTE contre le cholé-
ra et la diphté-
rie des volailles.
LA DIARRHÉE fortifie et guérit la
diarrhée des veaux,
porcs, moutons.
LA PONDASINE fortifie les poules
et double la ponte.
En vente chez votre Fournisseur
Vente en Gros :
Laboratoire du Lapinsky
1, Rue Saint-Maurille, Angers

A VENDRE, Région Sud-Ouest, dans
les vallées du Lot et de la Garonne, au
climat idéal, aux terrains très fertiles,
convénant à toutes les cultures, plus
de 200 propriétés ou domaines tous
genres, toutes contenances, à partir de
3.000 fr. Thectare. Ecrire à M. A. SA-
LIGNÉ, à Pauillac, Lot-et-Garonne, qui
vous enverra tous renseignements et
liste gratuite.

**FOIRE
COMMERCIALE
DE
NANTES**
3 au 14 Avril

AGRICULTEURS !
pour 8 francs
DE COTISATION ANNUELLE
vous recevrez notre BULLETIN chaque
SEMAINE
ET BENEFICIEZ DES MULTIPLES
AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT
ET DE NOTRE
COOPÉRATIVE AGRICOLE.

Exposition Permanente de 200 Voitures
DE LA GRANDE MARQUE NATIONALE
Peugeot
SOCIÉTÉ NANTAISE DES AUTOMOBILES PEUGEOT
5, Quai Ile-Gloriette - NANTES
Téléphone 123-63 - Inter. 0-5
ESSAYEZ-LES
ET SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS
DEPLACER NOUS IRONS VOUS
LES PRÉSENTER